

## ► Le contexte du poste

Le candidat recruté par la voie dérogatoire a le statut de contractuel – stagiaire. Il suit, à mi-temps, des enseignements à l'ESPE, et un stage en responsabilité en école, avec tutorat. Les enseignements à l'ESPE portent sur les savoirs disciplinaires, la didactique et les compétences liées à l'exercice du métier.

## ► Le poste

### • Missions principales

- La mission d'enseignement (heures devant élèves).
- Les missions liées au service d'enseignement : temps de préparation et de recherche nécessaires à la réalisation des heures d'enseignement, activités de suivi et d'évaluation inhérentes à la mission d'enseignement, travail en équipe pédagogique ou pluri-professionnelle, relations avec les parents d'élèves.
- Les missions complémentaires pour mener des actions pédagogiques dans l'intérêt des élèves.

### • Activités

Le professeur des écoles travaille auprès d'enfants âgés de 2 à 11 ans. Il exerce en école primaire, allant de la première année de maternelle à la dernière année de l'école élémentaire (CM2).

Professionnel de la pédagogie, le professeur des écoles apprend aux élèves à lire, à écrire, à compter, mais son rôle ne s'arrête pas à cela. Il engage les élèves dans la construction de leur parcours éducatif et scolaire. En ayant à cœur de créer un rapport positif à la classe et à l'apprentissage, il permet aux élèves de s'approprier les savoirs fondamentaux et éveille chez eux l'intérêt pour le monde qui les entoure.

Pédagogue polyvalent, enseigner aux élèves du primaire demande de la rigueur, de la patience et un grand sens de l'écoute. Le professeur des écoles doit savoir capter l'attention, s'adapter en permanence et expliquer les choses clairement, aux élèves et aux familles. Il élabore les contenus pédagogiques et évalue l'acquisition des compétences tout au long de l'année, en ayant une vision globale de sa classe et de ses élèves.

Le professeur des écoles doit également mener des projets, par exemple mettre en place des sorties de classe, élaborer des projets pédagogiques, en équipe et en partenariat avec les associations et les mairies.

Ouvert aux autres, il a le goût du dialogue et sait impliquer l'ensemble des acteurs qui entoure l'élève : parents, intervenants extérieurs...

Son emploi du temps est bien rempli. Son travail ne se limite pas à la présence en classe. Même si les emplois du temps peuvent différer d'une école à l'autre, le professeur des écoles doit assurer 24 heures d'enseignement hebdomadaires et 108 heures annuelles de travaux en équipe au sein d'un cycle d'enseignement, d'activités pédagogiques complémentaires et de participation aux conseils d'école. A cela s'ajoute le temps de préparation des cours, les corrections des productions des élèves et le suivi des relations avec les parents d'élèves.

## ► Compétences principales

- **Connaissances**
  - Système éducatif et ses enjeux
  - Organisation du système éducatif
  - Environnement, objectifs et projets éducatifs de l'établissement
  - Didactique des domaines enseignés ou des disciplines
  - Processus et mécanismes d'apprentissage
  - Gestion des groupes et des conflits
  - Modes d'évaluation des élèves
  - Psychologie et sociologie de l'enfant et de l'adolescent
- **Compétences opérationnelles**
  - Construire et mettre en œuvre un enseignement
  - Concevoir des outils pédagogiques
  - Animer un cours
  - Évaluer les acquis
  - Travailler en équipe
  - Gérer des interlocuteurs
  - Assurer une veille
- **Compétences comportementales**
  - Sens de l'initiative
  - Capacité d'adaptation
  - Capacité de décision
  - Autonomie / Confiance en soi
  - Curiosité intellectuelle
  - Sens relationnel
  - Capacité d'écoute

## ► Tendances d'évolution

- **Facteurs clés à moyen terme (à 3 ans)**
  - Plus grande hétérogénéité des publics et nécessité de mieux différencier les démarches pédagogiques et les situations d'apprentissages
  - Réformes
  - Développement de la scolarité des élèves handicapés
- **Impacts sur l'emploi-type (qualitatif)**
  - Développement du travail collectif au sein de l'équipe éducative
  - Renforcement de la personnalisation des parcours d'élèves
  - Interdisciplinarité et approches transversales

## ► Conditions générales d'exercice de la fonction

- **Contraintes physiques et posturales :**
  - Piétinement,
  - Station debout,
  - Port de charge,
  - Dos courbé,
  - Bras levé ou tendu,
  - Déplacement à pieds....
- **Contraintes environnementales :**
  - Exposition au bruit,
  - Exposition au néon.
- **Contraintes sensorielles :**
  - Sollicitations visuelles,
  - Sollicitations auditives.
- **Contraintes cognitives :**
  - Concentration prolongée,
  - Attention partagée,
  - Demande immédiate,
  - Autonomie dans le travail,
  - Polyvalence,
  - Mémorisation,
  - Repérage dans le temps,
  - Rythme de travail soutenu.
- **Contraintes de déplacement :**
  - Déplacement en automobile,
  - Déplacement en transport en commun.
- **Contraintes relationnelles :**
  - Travail au contact des usagers,
  - Communication verbale,
  - Nécessité de contenir ses émotions,
  - Exposition à des situations de violences,
  - Exposition à des situations conflictuelles,
  - Partage de l'espace de travail,
  - Partage des outils de travail,
  - Gestion de l'autorité,
  - Travail en équipe et co-animation.
- **Contraintes liées aux usages numériques**